

Le programme IBE est accessible uniquement **sur dossier** à tout étudiant titulaire d'un bachelier en Ingénieur de gestion (parcours Ingénieur de gestion) OU d'un bachelier en Sciences industrielles (parcours Ingénieur industriel).

Le programme IBE est réservé aux étudiants qui ont réussi leur cycle de bachelier en 4 années maximum et atteint un niveau suffisant dans les cours de l'autre établissement, par exemple :

- **POUR LE BACHELIER INGÉNIEUR INDUSTRIEL** : une moyenne de 12/20 sur l'ensemble des cours du domaine de la gestion (Comptabilité, Économie, Législation industrielle, Business management) et un niveau d'anglais jugé suffisant.

- **POUR LE BACHELIER INGÉNIEUR DE GESTION** : une moyenne de 12/20 sur l'ensemble des cours de sciences fondamentales (Physique, Chimie...) ainsi que sur tous les cours à caractère technologique (Électronique, Technologie industrielle...).

Dans le cas d'un étudiant ayant obtenu son diplôme de bachelier dans une EES où ces cours de sélection ne figurent pas à leur programme suivi, la commission constituera un programme personnalisé afin d'assurer l'acquisition des prérequis nécessaires au programme IBE.

La période de dépôt des candidatures pour l'année académique 2023-2024 est clôturée le 30/04/2023.

L'obtention du diplôme du master dans la discipline d'origine conditionne **strictement** l'admission au master de l'autre discipline. Une commission d'admission peut proposer une admission personnalisée avec un maximum de 20 crédits dans l'attente de l'obtention du titre requis.